CONTRAT DE SAILLIE 2024

IAC - France & EUROPE

ÉTALON

Tréma des Brimbelles

Étalon Connemara, 2007

Par Ice And Fire d'Albran et Voyelle du Ruere par Island Earl

Entre l'étalonnier



Elevage d'Argan Lorjanie Nirsimloo

La Chatonnière - 85710 CHATEAUNEUF 07 87 22 24 00 contact@elevage-d-argan.fr

Et le propriétaire

Nom :	
Adresse :	
Tél. :	

Mail:

CONDITIONS DE MONTE

IAC - FRANCE & EUROPE

1 dose de 8 paillettes norme Eurogen

- 250 € TTC à la Réservation
- + 122 € TTC Frais de Transport des Doses
- · 250 € TTC au 1/10 Jument pleine
- 165 € TTC Carte de Saillie suppl.

Réservé à l'administration - ne pas remplir
Date d'envoi de la semence au centre de mise en place :

N.B. Aucune dose ne sera envoyée sans RÈGLEMENT :

- · de la Réservation de Saillie (1ère fraction)
- · ET des FRAIS de TRANSPORT des doses.

JUMENT

Commentaires:

Nom du centre :

Nom :	
N° SIRE :	

CENTRE DE MISE EN PLACE

Adresse :				
Nom du responsable	<i>:</i>	 		
Γél. :				
Лаіl :				

CONDITIONS GÉNÉRALES

Propriété de la semence

L'acheteur est propriétaire de ses paillettes restantes.
Il peut les utiliser sur une autre jument moyennant l'achat d'une Carte de Saillie supplémentaire.

Il s'acquittera de la fraction à poulain vivant aux mêmes conditions que celles prévues au présent contrat.
Pour toute nouvelle jument l'acheteur devra remplir un nouveau contrat

de saillie

Achat de nouvelles doses

Si la jument demeurait en état de vacuité après avoir été inséminée avec les 8 paillettes prévues au contrat, l'acheteur pourrait acheter une nouvelle dose pour la saison en cours uniquement.

Livraison des Doses

La semence congelée est stockée en France, chez Eurogen. Les délais d'envoi sont généralement de 24 à 48 h, mais peuvent être plus longs entre le 15 avril et le 15 juin du fait des nombreuses demandes.

Nous vous invitons donc à réserver votre saillie avant le 15 avril, pour être certains de disposer de la semence dans votre centre de mise en place lorsque votre jument sera prête. Les semences congelées s'inséminent au plus proche de l'ovulation (moins de 6 h).

Cela implique que votre jument doit être parfaitement suivie (1 seule échographie par jour n'est généralement pas suffisante).

Le choix de votre centre de mise en place est donc primordial pour la réussite de la gestation. Il est recommandé

- de faire pratiquer une analyse bactériologique de votre jument avant la saison de monte ou post-
- ainsi que de faire réaliser des lavages utérins post-insémination préventifs.

Nous vous recommandons de faire livrer la semence au moins 15 iours avant la date d'arrivée de votre iument au centre de mise en place.

L'attestation de saillie sera directement envoyée au centre de mise en place par email. La déclaration de Naissance sera délivrée au propriétaire par email, après complet paiement de la saillie.

..... à à

Signature de l'étalonnier



Signature du Propriétaire précédée de la mention « lu et approuvé »